

# LA GAZETTE GUEUTTEVILLAISE

Année 2022 - n° 28

Parution en décembre 2022



Un grand merci à M. Thierry BUQUET, conseiller municipal,  
et M. Eric LONGUEMARE, adjoint technique  
qui ont décoré la Commune pour les fêtes de fin d'année.



# Editorial

Mesdames, Messieurs,

L'année qui s'achève ne nous a pas permis de réaliser les travaux que nous souhaitions.

La réglementation pour la défense incendie a évolué, passant de 200 m à 400 m, cela nous permet de faire une économie de 10 cuves mais nous a contraint à remanier le plan et à déposer un nouveau dossier au service d'Incendie et de Secours de Seine-Maritime afin d'avoir leur approbation et pouvoir demander les subventions.

Après une très longue période de négociation avec Monsieur Jérôme LHEUREUX, président de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, nous avons enfin pu obtenir gain de cause concernant nos assainissements. En effet, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre consent à attribuer une aide exceptionnelle pour la réhabilitation de nos assainissements non conformes. Le reste à charge, subventions déduites, sera égal au montant de la participation au financement de l'assainissement collectif que la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre aurait réclamée en cas de raccordement au réseau public d'assainissement.

Le parking des écoles et de la mairie pour lequel nous avons effectué des devis d'aménagement va désormais être pris en charge par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre qui a maintenant cette compétence sur notre territoire. Cela va nous permettre une réelle économie non négligeable pour notre Commune. Il faut encore être patient et attendre la validation imminente de ces travaux par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.

Les travaux de réorganisation de la mairie sont programmés et attribués. Une subvention du Département et un fonds de concours de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre vont nous être alloués.

La subvention départementale sur l'aide à l'acquisition du matériel de voirie étant active en ce moment, nous permet de procéder au remplacement du tracteur communal vieillissant (20 ans). Le tracteur commandé devrait vrombir en cours d'année dans nos rues.

Les travaux d'entretien des murs du cimetière, les corniches et les gouttières de l'église sont au programme.

L'année 2023 laisse entrevoir la réalisation de nombreux projets pour notre Commune.

Aussi, c'est avec confiance que nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Soyez assurés de notre dévouement quotidien.

Le Conseil Municipal.



# Téléthon

## TOURNOI BABYFOOT

Samedi 5 Novembre, un tournoi de baby-foot au profit du Téléthon était organisé par la commission des fêtes et le club saint Christophe.

L'après midi a été un réel succès avec pas moins de quarante joueurs pour un concours captivant jeunes et moins jeunes .

À cela venait s'ajouter une belle vente de crêpes à déguster ou à emporter toujours au bénéfice du Téléthon.



Didier Janoska coordinateur Téléthon dans notre région venu remercier les participants.

Samedi 26 Novembre, deuxième épisode Téléthon à Gueutteville-les-Grès : un repas Normand réunissant 45 convives dans une ambiance chaleureuse, appréciant le menu proposé par une équipe de bénévoles méritants.

Les bénéfices des 2 événements Téléthon ont été reversés à l'AFM Téléthon dimanche 4 Décembre au casino de Saint Valery en Caux.

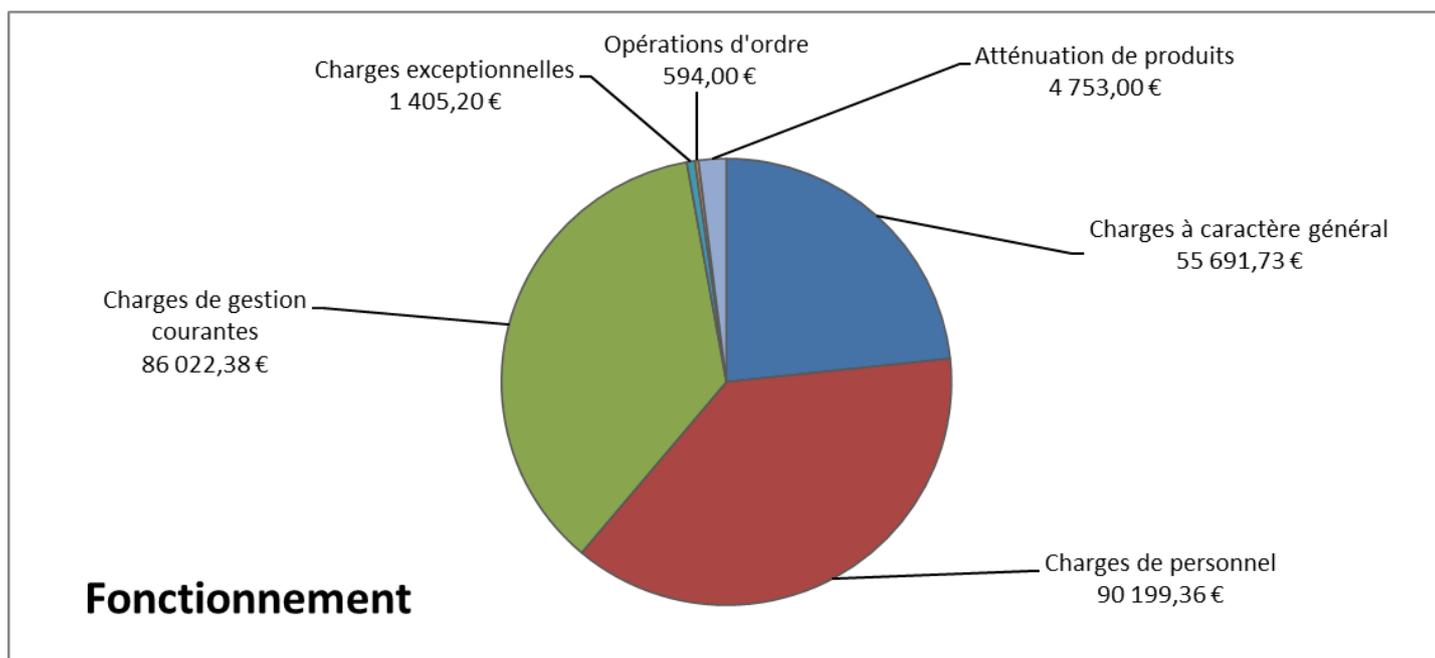
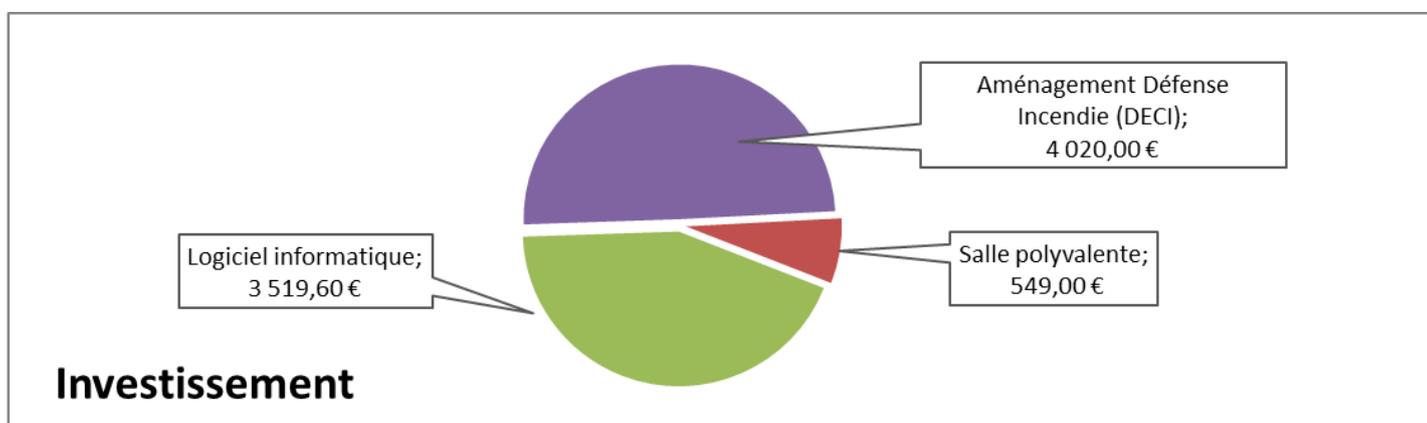
# Les travaux communaux



Nous avons procédé à l'extension de l'espace cinéraire en créant un nouveau columbarium de 20 cases.



## Bilan financier des dépenses 2021



# Les Associations Gueuttevillaises

## Le Club St Samson de Danses de Salon



Le Club de Danses de Gueutteville-les-Grès vous présente ses meilleurs vœux pour l'année à venir.

Nous souhaitons remercier la municipalité pour la mise à disposition de la salle Saint Christophe et nous espérons que de nouveaux danseurs viennent nous rejoindre. Renseignements au 02.35.97.55.08

*La Présidente, Monique CONSTANT.*

## Le Club de Gymnastique

Depuis le 12 septembre les cours de gym ont repris le lundi à la salle St Christophe de 18 à 19h. Toujours axées sur le renforcement musculaire et l'amélioration du rythme cardiaque les séances conviennent à tous les âges. Elles comprendront prochainement une initiation au Pilates.



Les tarifs restent inchangés : 50 euros par trimestre et 27 euros pour la licence.

Le premier cours d'essai est gratuit ! Venez nous rejoindre !

Renseignements au 06 32 56 51 13

*La Présidente, Françoise HUE.*



## Le Club Saint-Christophe des Personnes Agées



Cette année, nous avons repris nos activités jeux et marche avec du retard, toujours à cause de la pandémie, et le 15 février, nous avons dégusté la traditionnelle galette des rois offerte par Madame Boulier d'Angiens, que nous remercions chaleureusement pour ce geste envers notre association. Notre assemblée générale s'est tenue le 1er mars. Le bureau a été reconduit dans ses fonctions ainsi que les membres actifs.

Toutes les personnes qui souhaitent s'inscrire seront les bienvenues et pourront me joindre au 06 14 91 87 18. Ce sera avec plaisir que nous les accueillerons dans notre association qui compte 40 adhérents. Nous avons clôturé cette réunion autour d'un plateau repas.

Au mois de Mai, nous avons fait notre sortie annuelle à Giverny où nous avons visité les jardins de la Fondation Monet et la maison de l'artiste, suivie d'un déjeuner au restaurant l'Altina à Pacy-sur-Eure. L'après-midi, embarquement à bord d'un train d'une autre époque pour une balade commentée à la découverte de la vallée de l'Eure.

Nous avons participé, avec la Municipalité, à l'organisation du repas de la Saint Samson et de la foire à tout. Une fête de village très réussie.

En septembre, nous avons repris nos activités.

Un goûter nous a été offert par notre vice-président, Monsieur Philippe Mauger, auquel s'étaient jointes quelques personnes de la municipalité pour fêter son 70ème anniversaire. Merci pour cette délicate attention.

Notre repas de fin d'année s'est déroulé le 10 décembre au Casino de Trouville-sur-Mer.

Nous avons terminé 2022 en dégustant la traditionnelle bûche de Noël avec tous nos adhérents le 13 décembre.

Nous remercions Monsieur le Maire et son conseil municipal pour la subvention qui nous est allouée ainsi que pour la mise à disposition de la salle des fêtes.

Nous souhaitons joie, bonheur et santé à tous nos adhérents ainsi qu'à leurs proches pour l'année 2023.

*La Présidente, Danièle Mahieu.*



## Nos Anciens Combattants

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 2 novembre à la Salle des Fêtes en présence de M. le Maire et d'une nombreuse assistance.

Avec les démissions pour raisons personnelles de Mme Nicole Jourdain trésorière et de M. Louis Bertin secrétaire (que nous remercions chaleureusement pour leur investissement) cette année a vu le renouvellement de notre bureau qui se compose ainsi :

Président d'honneur : M. David Lambion, maire

Président : M. René Cartenet (Tél : 02 35 97 05 62)

Secrétaire : M. Jean-Louis Rabault

Trésorier : M. Jean-Luc Castellani

Porte-drapeau : M. Philippe Mauger.

L'assemblée a observé une minute de silence à la mémoire de M. Robert Varin notre ancien trésorier, décédé récemment.

Après la présentation du rapport moral et du bilan financier il a été décidé de maintenir la cotisation annuelle à 15 € (Nous invitons par ailleurs les retardataires à régler leur cotisation).

Nous remercions la municipalité pour l'octroi d'une subvention bienvenue qui nous permet de faire vivre notre association et d'offrir aux 26 adhérents un banquet républicain de haute tenue en l'honneur de nos soldats morts pour notre patrie.



Nous nous retrouvons, dans le respect et le souvenir les 19 mars, 8 mai, 18 juin et 11 novembre (manifestation au cours de laquelle est organisée la quête pour soutenir l'œuvre du « Bleuets de France ». Merci à Ghislaine de s'en occuper) devant le monument aux « Morts pour la France » de notre Commune pour les honorer et les remercier de leur sacrifice. Hommage qui s'adresse plus généralement maintenant à tous nos soldats morts en Opérations Extérieures.

Ces manifestations au Monument aux Morts sont portées à votre connaissance par affichage sur le panneau municipal et nous vous invitons à y participer avec vos enfants. Nous y invitons aussi cordialement le corps enseignant et les élèves de notre SIVOS dans une démarche éducative et citoyenne.

Tous nos vœux vous accompagnent pour cette nouvelle année et pour le maintien d'une vie associative riche dans notre village, ciment de fraternité, l'un des fondements du triptyque de notre devise.

*Le Président, René Cartenet.*

# Le S I V O S

Suite à la démission de Mme TETELIN, une nouvelle équipe a été élue en janvier 2022. celle-ci se compose de :

Andgélika CHAPEAU : présidente

Sandrine LEMESLE : 1ère vice-présidente,

Pierre-Luc BILLIEZ : 2ème vice-président.

Parmi les actions réalisées cette année :

Pour plus de sécurité, la réfection de la clôture de la cour de la cantine a été faite.

Nous avons aussi embelli notre bâtiment de la maternelle avec une super équipe de bénévoles que nous remercions.

Fibre :

Depuis les vacances d'été, l'école est raccordée à la fibre qui facilite grandement l'utilisation de l'école numérique.

Travaux à venir :

Réfection de la clôture de l'école primaire pour des raisons de sécurité.

Pour un meilleur contrôle de l'énergie, nous allons équiper notre école de nouveaux thermostats sur les radiateurs.

Nous avons demandé le renouvellement du contrat de Faustine LEMESLE et celui-ci a été accordé.

Nous renouvelons cette année encore nos remerciements à tous les intervenants qui s'investissent pour le bon fonctionnement de l'école : Monsieur Lambion, maire et le conseil municipal, Mme Gavériaux, M. Longuemare, les parents d'élèves (un grand merci à M. Poissonnier qui intervient régulièrement pour les petits travaux). Un grand merci à M. Thierry Buquet pour son investissement pour l'embellissement de l'école (crayons, Olaf, la sorcière et des surprises à venir) et l'équipe enseignante.

Toute l'équipe du SIVOS vous souhaite une bonne année.



*Andgélika CHAPEAU, Présidente du SIVOS*

# Les Ecoles

## Garderie

Tous les matins de 7 h 30 à 8 h 45 et tous les soirs de 16 h 30 à 18 h 15 (inscription ou désinscription uniquement par SMS au 06.19.86.67.29)

Tarif par enfant : selon le quotient familial et selon le choix 1/2 journée ou journée, de 0,80 € à 2,40 € pour les résidents de la CCCA (de 1,60 € à 4,80 € hors CCCA) - grille tarifaire affichée à la cantine;



De plus, tout adhérent au dispositif périscolaire devra s'acquitter d'un forfait annuel d'inscription de 14 € par famille en sus des tarifications de présence par enfant. (adhésion + facture mensuelle)

## Repas à la cantine

Prix du repas : 3,30 €

Pour faciliter vos réservations ou annulations des repas à la cantine, vous



pouvez contacter Mme Laurence BOULIER au 07.80.49.95.97 (uniquement par texto).

# L'école maternelle « Les Ecureuils »

## La classe maternelle Petite et Moyenne Section



Nous sommes allés visiter la médiathèque de Saint Valery en Caux afin de donner l'envie aux élèves d'y retourner en famille.

Les enfants ont apprécié ce moment.

Pour leur donner envie d'y retourner, l'équipe enseignante a proposé d'offrir un abonnement à chaque enfant.



# L'école primaire « Les Marronniers »

## La classe GS et CP



M

CRIRE  
COUTER  
DIATHÈQUE



OURIR  
OUPER  
OPIER



BSERVER  
PÉRATIONS



L IRE  
IVRES



PISCIN



PS

ENSEMBLE !  
GS et CP

## La classe CE1 et CE2



### Noël s'invite à l'école

A l'approche des fêtes de fin d'année, Noël s'est invité dans la classe de CE1-CE2.

Au programme, fabrication de **boules de Noël** en papier mâché et de **guirlandes**.

Projet commun avec la classe des CM1-CM2.



## La classe CM1 et CM2

### La Clusaz

Du 12 au 20 mars 2022, nous sommes allés à la Clusaz. Nous sommes partis de Saint-Valery-en-Caux. Nous avons passé une demi-journée, soit 12 h, dans le bus. A notre arrivée au chalet, Mylène, la directrice, nous a accueillis et nous a expliqué les règles. Le lendemain, nous sommes allés ensemble chercher nos skis et les grosses chaussures qui vont avec. L'après-midi, nous avons eu notre première leçon de la semaine sous un grand soleil. Nous avons passé toute cette merveilleuse semaine sous le soleil, la joie et les sorties, chaque jour une différente. L'avant-dernier jour, le soir, nous avons fait une boum.

Classe de CM1-CM2





**La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre,  
Partenaire des communes et au service des habitants**

Territoire attractif, solidaire et durable, la Communauté de Communes met à votre disposition tout au long de l'année une large gamme de services publics répondant à vos besoins.

Être à vos côtés au quotidien, c'est aussi pour la Communauté de Communes être aux côtés de la commune de Gueutteville-les-Grès, porteuse de vos projets communs. Pour leur réalisation cette année, votre commune s'est vue attribuée une enveloppe au titre de la dotation de solidarité d'un montant de 80 135 euros.

Au-delà d'un accompagnement dans votre vie quotidienne, l'intercommunalité vous accompagne aussi dans vos projets et dans vos travaux personnels et met à votre disposition l'expertise de ses agents pour répondre à vos besoins, sur le terrain. Par exemple, en 2022, 21 foyers de la commune ont bénéficié des services et des conseils du Service Eau et Assainissement de la collectivité : 10 d'entre eux ont été raccordés au réseau d'assainissement collectif, 7 contrôles avant-vente concernant la conformité des fosses septiques ont été réalisés et 4 foyers ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre de l'installation ou de la demande de subvention pour leur équipement d'assainissement individuel. Un accompagnement personnalisé, du projet à la réalisation.

Vous accompagner durablement, c'est favoriser les mobilités douces et vous proposer une « aide vélo » pour l'ensemble de votre foyer, mais aussi vous aider financièrement dans la mise en valeur de votre logement pour la création ou la réhabilitation de vos haies avec des essences locales.

J'en profite pour vous présenter mes vœux pour cette nouvelle année 2023.

*Jérôme Lheureux,  
Président de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre*



## ORDURES MENAGERES



Le ramassage des  
**ORDURES MENAGERES**  
est effectué le **MARDI** dès 5 h  
(Les poubelles devront être sorties le lundi soir)

-----

### HORAIRES OUVERTURE DECHETTERIE ST VALERY-EN-CAUX (route de Dieppe)

	<b>ÉTÉ</b> (du 1er lundi d'Avril au 1er dimanche de Novembre)	<b>HIVER</b> (du 1er lundi de Novembre au 1er dimanche d'Avril)
<b>LUNDI</b>	9 h à 12 h - 14 h à 19 h	9 h à 12 h - 14 h à 17 h
<b>MARDI</b>	<b>FERME</b>	<b>FERME</b>
<b>MERCREDI</b>	14 h à 19 h	14 h à 17 h
<b>JEUDI</b>	9 h à 12 h - 14 h à 19 h	9 h à 12 h - 14 h à 17 h
<b>VENDREDI</b>	14 h à 19 h	14 h à 17 h
<b>SAMEDI</b>	9 h à 12 h - 14 h à 19 h	9 h à 12 h - 14 h à 17 h
<b>DIMANCHE</b>	9 h 30 à 12 h 30	9 h 30 à 12 h 30

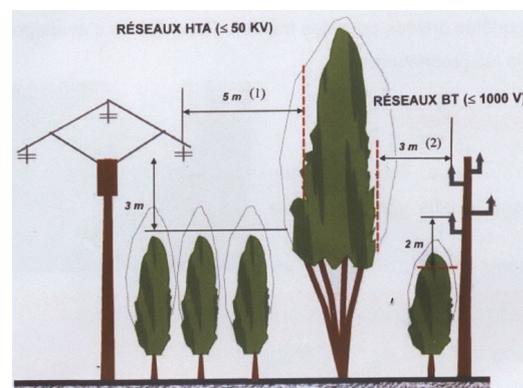
Pour en savoir plus : <https://www.horaire-dechetterie.fr/dechetterie-st-valery-en-caux.html>

## Infos diverses

### Elagage

Nous vous encourageons à procéder à l'élagage de vos arbres et haies en bordure de route et notamment à proximité des installations électriques, téléphoniques, et de l'éclairage public.

La période hivernale étant particulièrement propice à ces travaux extérieurs, nous vous remercions à l'avance pour les efforts que vous entreprendrez.



### Feux Polluants



La fumée issue du brûlage d'herbes provoque des désagréments. Aussi, il est rappelé que les feux de jardins sont réglementés par :

- Le règlement sanitaire départemental,
- L'article R 610-5 du Code Pénal.

Il est donc demandé à tous de respecter les règles du bon sens et du bon voisinage afin de vivre paisiblement.

A toutes fins utiles, il est possible et même recommandé de déposer les déchets verts à la déchetterie (voir les horaires d'ouverture en page 19).

### Traitement des talus



Il est demandé de ne pas traiter les talus se situant en bordure de chaussée.

En effet, la terre qui n'est plus retenue par l'herbe s'éboule, détruisant le talus et empêchant l'écoulement des eaux pluviales.

### Horaires autorisés pour la tonte des pelouses et autres activités bruyantes

les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h 00  
de 14 h 00 à 19 h 30

les samedis : de 9 h 00 à 12 h 00  
de 14 h 00 à 19 h 00

dimanches et fériés : de 10 h 00 à 12 h 00



## Infos diverses

### URBANISME

Depuis le 1er janvier 2022, vous avez la possibilité de saisir vos demandes d'urbanisme (permis de construire, certificat d'urbanisme, déclaration préalable) par voie électronique sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>

La Commune n'est pas raccordée au service « AD'AU », mais vous pouvez télécharger votre dossier et le transmettre par courriel sur notre messagerie : [mairie.guetteville-les-gres@wanadoo.fr](mailto:mairie.guetteville-les-gres@wanadoo.fr)



### Inscriptions sur la liste électorale

Le Répertoire Électoral Unique permet à toute personne de solliciter son inscription sur la liste électorale en mairie toute l'année, et en vue d'un scrutin, jusqu'au 6ème vendredi précédant ce scrutin.

Possibilité de s'inscrire par internet :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

# Arbre de Noël

La Municipalité a invité les enfants à la projection du film « Le Chat Potté 2 » au cinéma Le Rex de Veules-les-Roses, et le Père-Noël leur a distribué des friandises à la Salle Polyvalente de notre village le samedi 17 décembre.



## Permanences de la mairie :

Lundi de 14 h 30 à 16 h 00  
Jeudi de 16 h 30 à 18 h 00

(permanences modifiées pendant les vacances scolaires : consultez l'affichage municipal, le site internet ou le répondeur téléphonique)

Mairie de GUEUTTEVILLE-LES-GRES

295 rue de la Fonderie

76460 GUEUTTEVILLE-LES-GRES

Téléphone : 02 35 97 05 51

E-mail : [mairie.gueutteville-les-gres@wanadoo.fr](mailto:mairie.gueutteville-les-gres@wanadoo.fr)

Site internet : [www.gueutteville-les-gres.fr](http://www.gueutteville-les-gres.fr)

Directeur de la publication :

Monsieur David LAMBION

Rédacteur en chef :

Monsieur Jean-Louis RABAULT

Secrétaire de rédaction :

Madame Isabelle GAVERIAUX

Imprimé par nos soins

Dépôt légal du 4<sup>ème</sup> trimestre 1995

Votre avis nous intéresse !

La Gazette Gueuttevillaise évolue, n'hésitez pas à faire connaître vos attentes sur les sujets qui pourront être abordés dans notre journal.

Communiquez-nous vos idées par téléphone au 02.35.97.05.51 ou par courriel à l'adresse suivante : [mairie.gueutteville-les-gres@wanadoo.fr](mailto:mairie.gueutteville-les-gres@wanadoo.fr)



Consultez les informations sur notre site internet :  
[www.gueutteville-les-gres.fr](http://www.gueutteville-les-gres.fr)  
et sur la page facebook : mairie de Gueutteville-les-grès

